



Parcs Nationaux de France



La nature en partage

Les parcs nationaux accessibles à tous avec GMF

Paris, le 21 avril 2008 – Faciliter l'accès à la nature à des personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors ; leur faire partager la richesse de la faune, de la flore et l'émotion liée à la beauté de paysages préservés... Des parcs nationaux pour tous grâce à un accueil et des aménagements adaptés, telle est l'ambition du mécénat environnemental entre Parcs Nationaux de France (PNF), établissement public de l'Etat, et la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF).

C'est en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, que la convention-cadre entre PNF et GMF a été signée, ce jour, par Patrice Forget, Directeur Général Délégué du groupe GMF et Jean-Pierre Giran, Président du Conseil d'administration de PNF et Député du Var.

Placé sous le thème « La nature en partage », ce premier partenariat dédié à l'accessibilité est né d'une communauté de valeurs fondées sur la solidarité, inscrite depuis plus de 40 ans au coeur du concept même de parc national et portée par la GMF. « La découverte du spectacle de la nature est un des grands bonheurs de l'existence. Un plaisir universel qui ne doit pas souffrir d'exclusion. Je soutiens ce partenariat avec un enthousiasme d'autant plus vif qu'il conjugue la dimension écologique avec la dimension sociale et qu'il s'inscrit dans la droite ligne de l'action gouvernementale pour développer le mécénat environnemental », souligne Nathalie Kosciusko-Morizet.

GMF-PNF, un partenariat assurément durable

Parcs Nationaux de France et le groupe GMF ont construit leur partenariat autour des idées de solidarités humaine et écologique en cohérence avec les principes généra(e)ux du développement durable.

Le groupe GMF, membre du Pacte Mondial des Nations Unies, inscrit les critères environnementaux et sociaux au coeur de sa démarche tant dans sa gouvernance, que dans le cadre de son métier d'assureur. Et « en s'associant aux opérations mises en place par les parcs nationaux pour faciliter l'accès des personnes handicapées, le groupe GMF ancre son engagement social dans un contexte environnemental. Aujourd'hui, une implication sur les territoires des parcs nationaux donne une dimension nouvelle et durable aux actions de proximité de la GMF. Le groupe GMF est fier de contribuer en 2008 à la création de nouveaux outils d'information et de favoriser l'accès pour tous à ces sites protégés », affirme Patrice Forget.



Document en braille présenté par un garde-monteur,
Maison à Laruns labellisée « Tourisme et Handicap » - Parc national des Pyrénées

Les parcs nationaux, pour leur part sont à la fois des espaces naturels de référence internationale et des lieux de découverte, de ressourcement et d'inspiration. « Ces territoires appartiennent à l'humanité, c'est-à-dire, à tout le monde. S'ils sont frappés du sceau de l'exception, leur fréquentation et leur connaissance doivent être ouvertes à tous. Protéger la nature prend tout son sens lorsqu'on la fait partager », précise Jean-Pierre Giran.

Le mécénat environnemental GMF PNF améliorera l'accessibilité dans les neuf parcs nationaux : aménagement des centres d'accueil et d'information dans les vallées, les accès portuaires, les sièges des parcs, adaptation des sentiers et des lieux d'observation de la faune et de la flore, développement de divers moyens d'interprétation sensorielle en fonction des handicaps...(cf projets donnés à titre indicatif en annexes de ce communiqué).

En parallèle de ces «espaces de solidarités», seront déployées une politique de communication conjointe des deux partenaires et des opérations d'échanges de compétences pour une meilleure sensibilisation et participation des publics.

Inscrit dans la durée, ce partenariat triennal (2008-2010) d'un montant de 300 000 euros dès la première année prend la forme d'une convention-cadre signée entre Parcs Nationaux de France et le groupe GMF. Il sera complété annuellement par des conventions d'application signées par chaque établissement public des parcs nationaux avec les directions régionales de la GMF.

«La rencontre entre la GMF et les parcs nationaux, loin d'être artificielle, concrétise au contraire une communauté de valeurs résolument tournées vers l'engagement de long terme en faveur des générations futures.», conclut Patrice Forget.

A propos de GMF

Présente sur le marché de l'assurance depuis 1934, la GMF est le premier assureur des agents des services publics et l'un des leaders de l'assurance des particuliers en France (3ème en auto, 2ème en habitation).

La GMF dispose d'un portefeuille d'offres efficaces, utiles et au prix le plus juste à destination des particuliers. A l'écoute des évolutions des modes de vie et de celles de la société, la GMF répond aux besoins concrets de protection de ses clients à toutes les étapes de leur vie.

Contact : Claude Michel - Tél : 01 47 54 17 10 - Email : cmichel@gmf.fr -
Site web : www.gmf.fr

A propos de PNF

Parcs Nationaux de France, établissement public de l'Etat, né de la loi du 14 avril 2006, a pour vocation de créer du lien entre les établissements publics des parcs nationaux, de renforcer leur culture commune, de les promouvoir aux niveaux national et international et de contribuer à la qualité de leur gestion.

La France compte aujourd'hui 9 parcs nationaux : Vanoise, Port-Cros, Pyrénées, Cévennes, Ecrins, Mercantour, Guadeloupe ainsi que le Parc National de La Réunion et le Parc Amazonien de Guyane qui ont été créés en mars 2007.

Contact : Mouna Abkari - Tél : 06 73 85 21 04 - Email : mouna.abkari@parcnational.fr
Site web : www.parcnationaux-fr.com

